

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 16 mai 2012

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance du 14 mai 2012

2012 DPVI 74 Subvention à quatre associations au titre de l'intégration.

Mme Pascale BOISTARD, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2511-14 ;

Vu le projet de délibération en date du 30 avril 2012 par lequel M. Le Maire de Paris propose d'attribuer une subvention à quatre associations au titre de l'intégration;

Vu l'avis du conseil du 13e arrondissement en date du 7 mai 2012 ;

Vu l'avis du conseil du 15e arrondissement en date du 9 mai 2012 ;

Vu l'avis du conseil du 19e arrondissement en date du 7 mai 2012 ;

Vu l'avis du conseil du 20e arrondissement en date du 3 mai 2012 ;

Sur le rapport présenté par Mme Pascale BOISTARD, au nom de la 6e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 4.500 € est attribuée à l'association Afrique Partenaires Services (APASER, 15e) pour l'accès aux droits et à la citoyenneté (D07097/13285/2012_01699).

Article 2 : Une subvention de 1.000 € est attribuée à l'association Franco-Africaine des Femmes Parisiennes (AFAFP) pour le projet « accompagnement et intégration des familles migrantes » (X03894/19843/2012_02094).

Article 3 : Une subvention de 1.000 € est attribuée à l'association Le Pont de Qiaoliang (19e) pour l'intégration socio-culturelle d'immigrés d'origine chinoise, adultes et adolescents (X02687/19956/2012_02313).

Article 4 : Une subvention de 1.000 € est attribuée à l'association Soleil Blaise (20e) pour l'accès aux droits, à la citoyenneté et à la lutte contre les discriminations (X05819/11445/2012_03082).

Article 5 : La dépense correspondante, s'élevant à 7.500 €, sera imputée au chapitre 65, article 6574, rubrique 020, ligne 15003 « Subventions aux associations au titre de l'intégration et des Résidents non communautaires » du budget de fonctionnement 2012 de la Ville de Paris.